

CONTRAT d'ENGAGEMENT. No 35

Entre les soussignés, Administrateur de Territoire agissant au nom et pour compte de Gouvernement Ruanda-Urundi d'une part et le nommé MUHAYA originaire de la Colline Chefferie Ruhengeri fils de Karemera et de Nyahishashi Territoire Ruhengeri résidant à la colline Bukaragata sous-chefferie Bukaragata Territoire Ruhengeri d'autre part, il a été convenu ce qui suit:

- A) Le contractant de seconde part s'engage à prêter ses services, sans contrainte, en qualité de moniteur agricole à Ruhengeri pour un terme d'une durée de un an, indéterminé, commençant le 1 janvier 1953 et prenant fin le 31 décembre 1953.
- B) Le contractant de première part s'engage à payer au contractant de seconde part:
- 1) un salaire mensuel de frs
 - 2) une ration mensuelle de frs
 - 3) une indemnité familiale mensuelle de frs
 - 4) une indemnité de logement mensuelle de frs
 - 5) un équipement frs
 - 6)

Conditions spéciales :

RESERVE AU COMPTABLE

1. Le contractant de seconde part autorise l'employeur à prélever 5% de ses rémunérations mensuelles, somme réservée jusqu'à expiration du présent contrat, et versé à cette fin à la Caisse d'Epargne. voir compte au verso
2. Dans le cas d'un contrat de durée indéterminée, le compte Epargne sera bloqué pour 3 ans au moins. L'Administrateur de Territoire a qualité pour autoriser des retraits d'argent à concurrence de 2.000 frs.
- 3.
- 4.

SITUATION FAMILIALE AU MOMENT DE L'ENGAGEMENT;

Célibataire - Marié Nom de l'épouse (voir fiche spéciale)
ENFANTS

né	en	le	école fréquentée
né	en	le	école fréquentée
né	en	le	école fréquentée
né	en	le	école fréquentée
né	en	le	école fréquentée
né	en	le	école fréquentée
né	en	le	école fréquentée
né	en	le	école fréquentée

Fait à Ruhengeri, le 1 janvier 1953.

Le contractant de seconde part.

Le contractant de première part.
L'Administrateur de Territoire

Vu pour approbation et homologation.

Usumbura, le

LE DIRECTEUR PROVINCIAL DES ANNEXES

Visé par nous Adm.Territ.Assistant,
Ruhengeri, le 1 janvier 1953

N°

DU COMPTE D'EPARGNE

N° D'ORDRE

NOM: MUHAYA

PRENOMS: Laurent

N°	DATES	VERSEMENTS	RETRAIT S	OBSERVATIONS
		Montant	N° Bordereau	Montant N° Bor : dereau:
I	:	:	:	:
2	:	:	:	:
3	:	:	:	:
5	:	:	:	:
6	:	:	:	:
7	:	:	:	:
8	:	:	:	:
9	:	:	:	:
10	:	:	:	:
II	:	:	:	:
12	:	:	:	:
13	:	:	:	:
14	:	:	:	:
15	:	:	:	:
16	:	:	:	:
17	:	:	:	:
18	:	:	:	:
19	:	:	:	:
20	:	:	:	:
21	:	:	:	:
22	:	:	:	:
23	:	:	:	:
24	:	:	:	:
25	:	:	:	:
26	:	:	:	:

CASE RESERVEE AU COMPTABLE

B.O

G.A.C. RUHENERI

NOM Muhanga MUHAYA Originaire Colline Bwanda
 Prénom Sauvani S/Chefferie Rwashanzi
 Né le 1927 Chefferie Burera
 Qualité Moniteur Suprieur Territoire Kigali
 Entré en service le 3.2.1949 au service du Chefferie Gouvernement
 Licencié le domicile Colline Bukaragata
domicile Colline Bukaragata
S/Chefferie Rwabuhungu
Chefferie Bukamba-Ndorwa

Situation Familiale

	NOM	Prénom	Né le	Sexe	d. c. d.	Date entrée école	19	Certificats Scolaires
Femme	<u>Mukamulare</u>	<u>Ancile</u>	<u>1932</u>	<u>F</u>			52 53 54 55 56 57 58 59 60 61	X X X
Enfants	1	<u>Mukamoyeli</u>	<u>Eugenie</u>	<u>25/12/51</u>	<u>♀</u>			X X X
	2	<u>ROMANYEKA</u>	<u>Hippoline</u>	<u>14/3/54</u>	<u>M</u>			X X X
	3	<u>Mukaladaga</u>	<u>Jasinta</u>	<u>10.8.56</u>	<u>F</u>			
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							

C. A. C. RUHENERI

NOM G A Z I N S I G W A Originaire Colline Tari
Prénom Clayson Louise S/Chefferie
Né le 1928. Chefferie
Territoire
Qualité au service de Chefferie
Entré en service le domicile Colline
Licencié le S/Chefferie
Chefferie

Situation Familiale